

**Appel d'offres – Ville de Lachute**

**Marquage de la chaussée – Peinture à l'eau  
2026-2028**

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour effectuer le marquage des rues et pistes cyclables avec un produit de courte durée de type peinture à base d'eau, conformément aux exigences stipulées dans la norme 10204 du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du vendredi 3 octobre 2025, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de soixante (60) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions. La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et être encaissable au Québec sur demande ou d'un cautionnement émis par une Institution Financière détenant un permis d'assureur au Canada et reconnue par l'Autorité des marchés financiers d'un montant de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$).

Dans l'éventualité où la garantie de soumission n'est pas sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, la soumission doit également être accompagnée d'une lettre d'engagement pour le cautionnement d'exécution pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du total de la soumission avant taxes.

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 14 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le mardi 4 novembre 2025 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec monsieur Pascal Larocque, directeur, Service des travaux publics de la Ville de Lachute, par courriel à [plarocque@lachute.ca](mailto:plarocque@lachute.ca).

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le 3 octobre 2025  
(T-2025.05)

M<sup>e</sup> Lynda-Ann Murray, greffière